

Rapports économiques et sociaux

Développements récents dans l'économie canadienne : automne 2025



par Guy Gellatly et Carter McCormack

Date de diffusion : le 22 octobre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Développements récents dans l'économie canadienne : automne 2025

par Guy Gellatly et Carter McCormack

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202501000004-fra>

Le présent article offre un résumé intégré des récents changements survenus dans les domaines de la production, des prix à la consommation, de l'emploi et des finances des ménages. Il met en relief les variations observées dans les données économiques au cours de la première moitié de 2025 et de l'été. On y examine la manière dont la situation économique a évolué dans le contexte des tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis qui se poursuivent.

Le rapport se fonde sur des données accessibles au public en date du 10 octobre 2025. Des renseignements mensuels sur l'évolution des marchés gouvernementaux, commerciaux et financiers, y compris des renseignements détaillés sur les droits de douane et les contre-mesures tarifaires, sont publiés dans les [Nouvelles économiques canadiennes](#) (Statistique Canada, s.d.). Un module de données intégré conçu pour appuyer l'analyse de la situation économique actuelle, lequel comprend des résumés mensuels pour certains indicateurs économiques, est également accessible grâce à l'[Outil de suivi de l'économie canadienne](#) (Statistique Canada, s.d.). Des présentations sur certains sujets, y compris sur les récentes tendances liées à l'inflation, à la croissance, à la productivité et à la dette des ménages, sont accessibles dans la [Série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société](#) (Statistique Canada, s.d.).

Aperçu

Après avoir contribué à la croissance économique dans le contexte des tensions commerciales croissantes au premier trimestre, les exportations ont affiché une baisse au deuxième trimestre. Parallèlement, le produit intérieur brut a reculé de 0,4 %, affichant sa plus forte contraction trimestrielle en neuf ans, si l'on exclut les années de pandémie de COVID-19. Les importations et les dépenses des entreprises en machines et matériel ont également reculé au deuxième trimestre, les droits de douane imposés par les États-Unis et l'incertitude ayant limité l'activité économique. Les baisses observées au chapitre du commerce et de l'investissement ont été compensées en partie par l'augmentation des stocks des entreprises et des dépenses des ménages. La diminution de la production à l'échelle de l'économie enregistrée au deuxième trimestre s'explique en grande partie par la baisse de l'activité des fabricants et des grossistes, après l'entrée en vigueur des droits de douane américains sur l'acier, l'aluminium et les automobiles canadiens. La croissance de l'emploi a stagné au cours de la première moitié de 2025, le climat d'incertitude ayant pesé sur les intentions d'embauches, alors que les taux de mises à pied étaient comparables à ce qu'ils étaient en 2024. À l'échelle nationale, on n'a enregistré aucune augmentation nette de l'emploi au cours de la période de janvier à août 2025, ni d'augmentation nette de l'emploi salarié au cours de celle de janvier à juin 2025. Le taux de chômage a augmenté pour s'élever à 7,1 % en août, et a progressé de 0,5 point de pourcentage depuis le début de l'année.

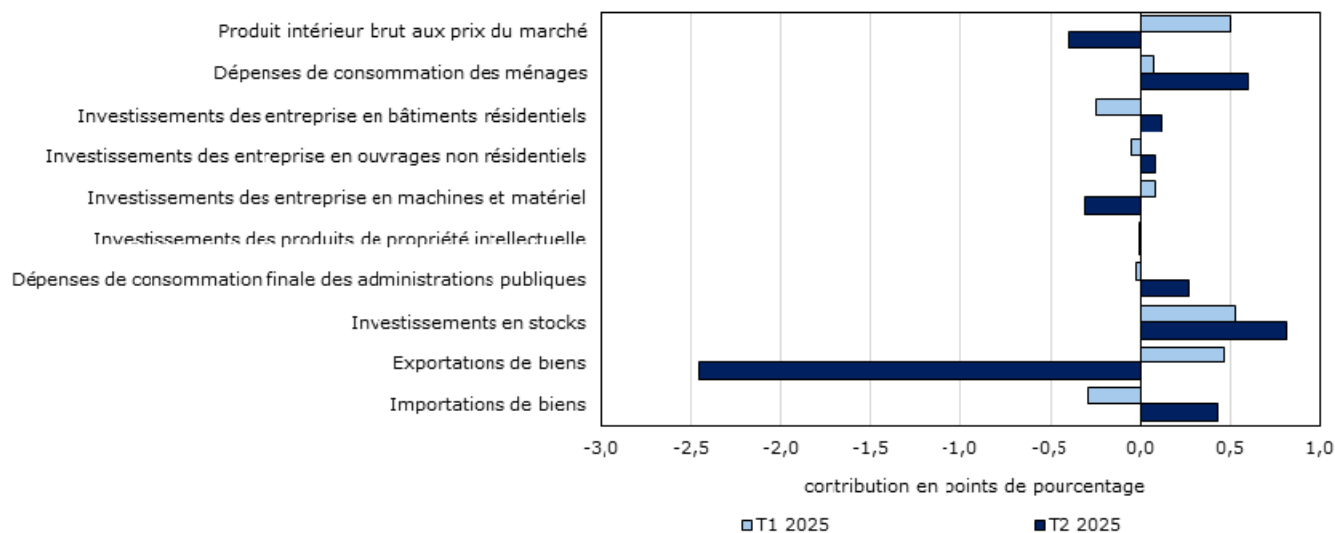
L'inflation globale des prix à la consommation a diminué d'avril à août 2025 pour s'établir sous la barre du 2 %, sous l'effet principalement de l'élimination de la tarification sur le carbone pour les consommateurs. Si l'on exclut les prix de l'énergie, la croissance annuelle des prix à la consommation s'est chiffrée à 2,7 % en moyenne au cours de cette période de cinq mois. Bien que les droits de douane aient eu des répercussions directes et indirectes sur les prix de certains biens de consommation, leur incidence globale sur les prix à la consommation demeure difficile à évaluer.

La richesse des ménages s'est accrue au cours de la première moitié de 2025, et elle s'est renforcée au deuxième trimestre quand les marchés boursiers ont repris de la vigueur. L'activité d'emprunt hypothécaire a ralenti pendant la première moitié de l'année, mais elle est restée bien au-dessus des niveaux observés en 2023 et au début de 2024. Le ratio de la dette des ménages sur le marché du crédit en proportion du revenu disponible a légèrement augmenté dans le contexte du ralentissement de la croissance des salaires.

Les exportations et les investissements des entreprises ralentissent alors que les ménages continuent de dépenser

Le produit intérieur brut (PIB) réel s'est contracté de 0,4 % au deuxième trimestre, après avoir augmenté de 0,5 % au premier trimestre. La baisse marquée des exportations de marchandises et la diminution des dépenses des entreprises en machines et matériel ont contribué à un ralentissement de l'activité économique, tandis que les stocks des entreprises et la hausse des dépenses des ménages et des administrations publiques ont atténué la baisse globale (graphique 1). La contraction du PIB réel au deuxième trimestre — suivant l'entrée en vigueur des droits de douane américains sur certaines importations en provenance du Canada et des contre-mesures canadiennes sur certaines importations en provenance des États-Unis — a été la première enregistrée en sept trimestres et la plus forte (si l'on exclut les années de pandémie de COVID-19) en neuf ans.

Graphique 1
Contributions à la croissance due PIB réel, certaines composantes, T1 2025 et T2 2025



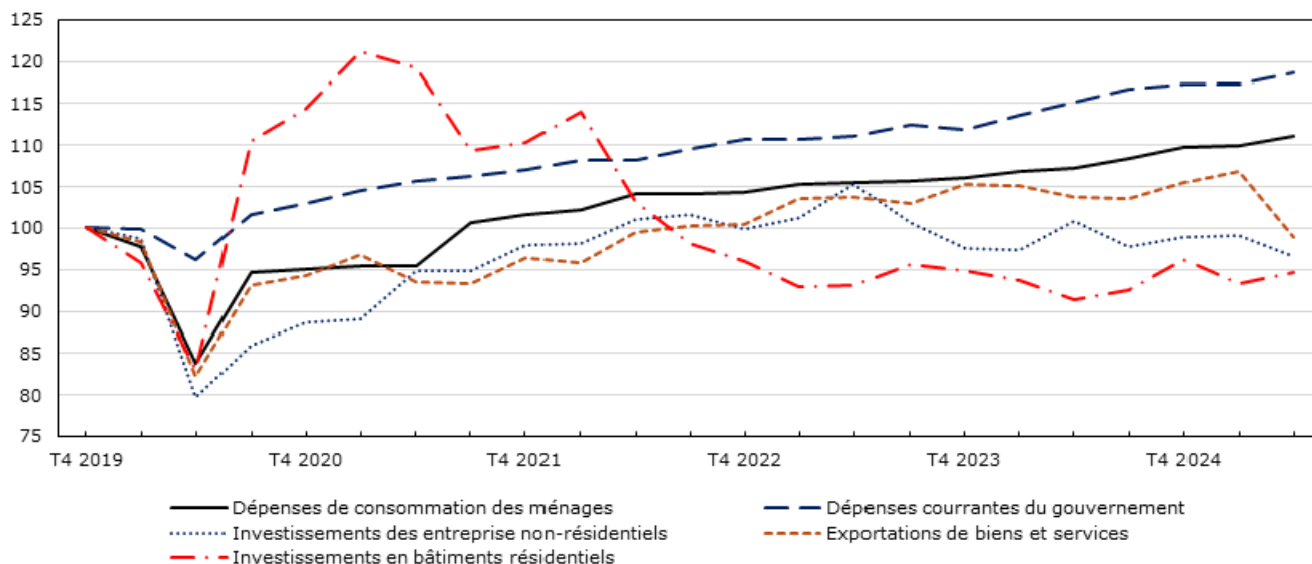
Notes : Les données sur le produit intérieur brut sont des taux de croissance trimestriels; toutes les autres données sont des contributions en points de pourcentage aux taux de croissance trimestriels du PIB réel.

Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0104-01.

Après avoir progressé de 1,4 % au premier trimestre, le volume des exportations a chuté de 7,5 % au deuxième trimestre, les droits de douane et le climat d'incertitude ayant nui à l'activité commerciale. La baisse des expéditions d'automobiles et camions légers, de biens de consommation, de machines, matériel et pièces industriels, de produits intermédiaires en métal, de matériaux de construction et d'emballage, ainsi que de services de voyages a contribué à ce recul. Les exportations de marchandises ont fléchi de 9,2 %, tandis que les exportations de services ont reculé de 1,4 %, sous l'effet du recul marqué des services de voyages. Dans l'ensemble, la contraction trimestrielle du volume total des exportations est la plus prononcée à avoir été enregistrée depuis la récession de 2008-2009, en dehors de la période de pandémie (graphique 2).

Graphique 2
Produit intérieur brut réel, agrégats sélectionnés

indice (T4 2019=100)



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0104-01.

Quant au volume des importations, celui-ci a diminué de 1,3 % au deuxième trimestre, après avoir progressé de 0,9 % au premier trimestre. La baisse des expéditions de véhicules automobiles et pièces, de biens de consommation, de pétrole brut et bitume, ainsi que de matériaux de construction et d'emballage a contribué au recul, tout comme la baisse des importations de services de voyages. La diminution a cependant été quelque peu modérée par l'augmentation des importations de produits intermédiaires en métal. Dans l'ensemble, la baisse globale du volume des importations observée au deuxième trimestre est la plus prononcée depuis la fin de 2022.

Les tensions commerciales ont pesé sur l'investissement des entreprises au deuxième trimestre. Les dépenses en machines et matériel ont reculé de 9,4 %, sous l'effet d'une baisse généralisée à l'échelle des groupes d'actifs, et l'investissement des entreprises en machines et matériel a atteint son plus faible niveau depuis la fin de 2016 (excluant la période de la pandémie). Le recul de l'investissement en machines et matériel a été partiellement compensé par une augmentation des dépenses en ouvrages non résidentiels, alimentée par des dépenses accrues en ouvrages de génie civil. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle ont affiché un léger recul au premier semestre de 2025.

Les dépenses de consommation ont affiché une croissance au deuxième trimestre, alors que le conflit commercial prenait une dimension mondiale et que l'administration américaine imposait des droits de douane de base à la plupart des pays. Les dépenses des ménages se sont accrues de 1,1 %, soutenues par la hausse des dépenses en véhicules automobiles, qui ont rebondi après avoir reculé au premier

trimestre. La hausse des dépenses en services financiers et d'investissement ainsi que des dépenses en produits alimentaires a également contribué à la croissance. Les dépenses en biens durables ont progressé de 2,5 %, contrebalançant entièrement la baisse enregistrée au premier trimestre, tandis que les dépenses en services ont augmenté de 1,1 %.

L'investissement en logement s'est accru de 1,5 % au deuxième trimestre, le ralentissement de l'activité de revente ayant pesé sur les dépenses résidentielles au premier trimestre. La croissance observée s'explique par l'investissement en construction neuve, qui a augmenté pour un quatrième trimestre consécutif. Au deuxième trimestre, les mises en chantier, mesurées sur une base annualisée, se sont chiffrées à 283 000 en moyenne par mois, tandis que le nombre de nouveaux logements autorisés, mesuré sur une base annuelle, s'est établi à 305 000 en moyenne.

La contraction globale observée au deuxième trimestre a également été modérée par l'accumulation accrue de stocks par les fabricants et les grossistes. Tout au long de la première moitié de l'année, les entreprises ont accru leurs stocks, à mesure que les tensions commerciales se sont amplifiées.

La croissance du revenu, mesurée en dollars courants, a ralenti vers le milieu de l'année. Le revenu disponible des ménages a augmenté de 0,3 % au deuxième trimestre, comparativement à 0,9 % au premier trimestre. Les salaires et traitements ont affiché une légère croissance de 0,2 %, affichant leur plus faible taux de croissance trimestrielle depuis 2016 (excluant les baisses enregistrées au début de la pandémie). Le taux d'épargne des ménages a fléchi de 1 point de pourcentage pour s'établir à 5,0 %, la croissance de la consommation nominale ayant dépassé l'augmentation des revenus.

Le PIB réel par habitant a reculé de 0,5 % au deuxième trimestre, contrebalançant la hausse de 0,3 % enregistrée au premier trimestre. La croissance par habitant, mesure d'une année à l'autre, a diminué de 0,3 %, se situant sous son niveau de référence prépandémique pendant huit trimestres consécutifs. Le revenu intérieur brut (RIB) réel, une mesure du pouvoir d'achat de la production intérieure, a fléchi de 0,7 % au deuxième trimestre, dans le contexte de la détérioration des termes de l'échange.

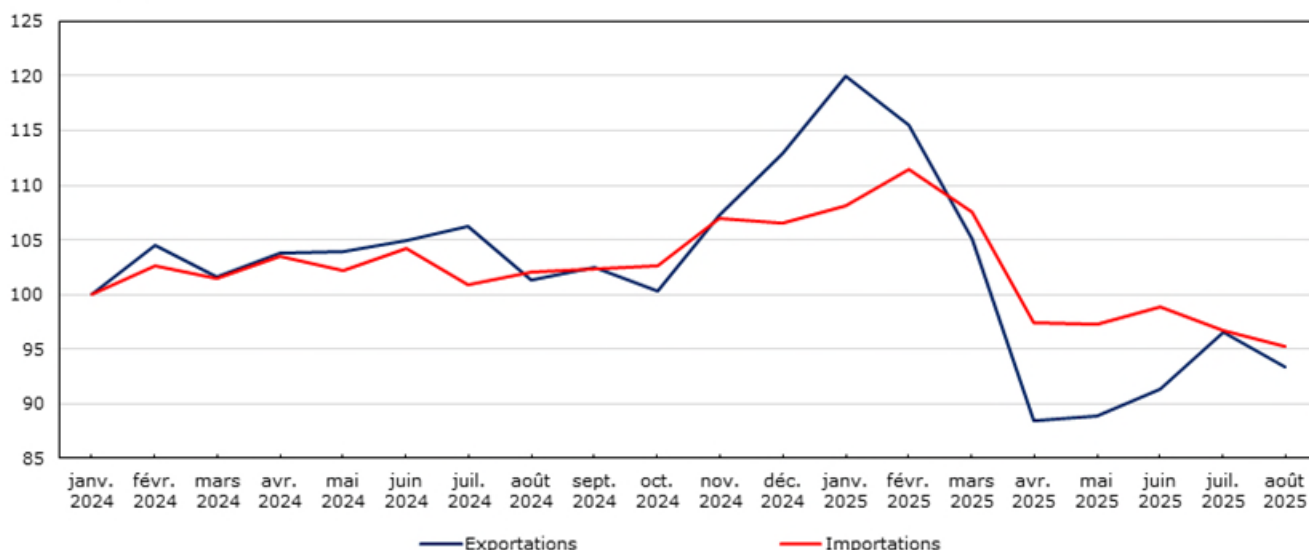
La productivité du travail des entreprises, une mesure du volume de biens et de services produits par heure travaillée, a fléchi de 1,0 % au deuxième trimestre, après avoir affiché une légère baisse de 0,1 % au premier trimestre. La productivité du travail a stagné d'une année à l'autre et était comparable à son point de repère prépandémique de la fin de 2019.

Les déficits commerciaux se creusent alors que les expéditions vers les États-Unis restent inférieures aux niveaux d'avant les droits de douane

Les exportations nominales vers les États-Unis ont augmenté à la fin de 2024 et au début de 2025, dans le contexte des menaces croissantes de droits de douane. En mars 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium canadiens, puis, au début d'avril, des droits de douane supplémentaires sur les véhicules à moteur fabriqués au Canada. Les exportations de marchandises du Canada vers les États-Unis ont diminué de 15,8 % en avril. Notamment, des baisses ont été enregistrées dans les expéditions de véhicules automobiles et camions légers, de biens de consommation, de machines, matériel et pièces industriels, de produits en métal et produits minéraux non métalliques, de produits forestiers et matériaux de construction et d'emballage. Les importations en provenance des États-Unis ont quant à elles fléchi de 9,5 % en avril (graphique 3).

Graphique 3 Commerce de marchandises avec les États-Unis

indice (janvier 2024=100)



Source : Statistique Canada, tableau 12-10-0011-01.

Les expéditions vers les États-Unis ont augmenté de mai à juillet, mais elles sont demeurées bien en deçà des niveaux enregistrés avant l'imposition des droits de douane. En juillet, les exportations du Canada vers les États-Unis étaient de 20 % inférieures aux sommets enregistrés au début de l'année et de 10 % inférieures aux niveaux observés avant l'escalade des tensions commerciales à la fin de 2024. Les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium canadiens et sur les véhicules automobiles fabriqués au Canada sont restés en vigueur tout au long du printemps et des mois d'été.

Les importations nominales sont également restées bien au-dessous de leur niveau de référence d'avant les droits de douane. Après avoir fortement diminué en avril, les importations en provenance des États-Unis étaient relativement stables et en juillet, elles étaient de 10 % inférieures aux niveaux enregistrés avant les tensions commerciales.

Le ralentissement de l'activité commerciale entre le Canada et les États-Unis a eu une incidence marquée sur la balance du commerce de marchandises du Canada dans son ensemble. L'excédent commercial du Canada avec les États-Unis s'est rétréci pour passer de 31,7 milliards de dollars au premier trimestre à 10,9 milliards de dollars au deuxième trimestre. Cette baisse marquée de l'excédent commercial avec les États-Unis, combinée à d'importants déficits commerciaux avec les pays autres que les États-Unis, a entraîné des déficits commerciaux globaux considérables avec le monde. Après un faible déficit de 300 millions de dollars au premier trimestre, le déficit commercial global du Canada s'est élevé à 18,7 milliards de dollars au deuxième trimestre, alors que sa balance commerciale avec les pays autres que les États-Unis s'est maintenue à des niveaux similaires au cours des deux trimestres¹. La baisse des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, attribuable notamment aux exportations plus faibles, a également fait grimper le déficit du compte courant du Canada à un niveau record de 21,1 milliards de dollars au deuxième trimestre, financé principalement par l'entrée de numéraire et de dépôts de l'étranger. Pendant ce temps, les investisseurs de portefeuille étrangers ont réduit leur exposition aux titres canadiens, et le désinvestissement a atteint son plus haut niveau depuis la fin de 2007.

1. Le déficit commercial du Canada avec les pays autres que les États-Unis était de 32,0 milliards de dollars au premier trimestre et de 29,7 milliards de dollars au deuxième trimestre.

Le commerce de marchandises avec les États-Unis a reculé en août. Les exportations vers les États-Unis ont diminué de 3,4 %, alors que les importations ont reculé de 1,4 %. Ces baisses ont entraîné un rétrécissement de l'excédent commercial du Canada avec les États-Unis, le faisant passer à 6,4 millions de dollars. En revanche, le déficit commercial de marchandises du Canada avec le monde s'est élargi pour se chiffrer à 6,3 millions de dollars en août, son déficit avec les pays autres que les États-Unis ayant atteint un niveau sans précédent.

Les industries touchées par les droits de douane enregistrent un ralentissement de leur activité et la production à l'échelle de l'économie diminue

La production à l'échelle de l'économie s'est contractée au deuxième trimestre après avoir progressé au trimestre précédent. La production a diminué progressivement tout au long de la période d'avril à juin, ce qui en fait la première période de trois mois depuis la fin de 2022 à afficher des baisses consécutives.

Les droits de douane américains et les tensions commerciales ont une incidence sur le volume de production industrielle au deuxième trimestre (graphique 4), et la baisse de la production a pesé sur l'activité commerciale. En avril, plus de la moitié des établissements du secteur de la fabrication (54 %) ont déclaré avoir subi des répercussions des droits de douane, et en juin, plus 4 établissements sur 10 ont indiqué en avoir subi². Au milieu de l'année, la production manufacturière était inférieure de 3,2 % à ce qu'elle était en mars, lorsque les droits de douane américains sur certains produits du Canada sont entrés en vigueur. La production combinée des fabricants de véhicules automobiles et des fabricants de pièces pour véhicules automobiles a diminué d'avril à juin pour afficher un recul de 1,6 % au deuxième trimestre. La production d'aluminium et celle de l'industrie de la sidérurgie ont également diminué au deuxième trimestre, après avoir augmenté au trimestre précédent.

Graphique 4
Produit intérieur brut réel, industriel sélectionnés

indice (janvier 2023=100)



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0434-01.

2. Ces estimations sont fondées sur les renseignements recueillis dans le cadre de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières.

La baisse de l'activité du commerce de gros a également contribué à la diminution de la production à l'échelle de l'économie. Les grossistes-marchands de véhicules automobiles et de pièces et accessoires de véhicules automobiles, les grossistes-marchands de machines et matériel, ainsi que les grossistes-marchands de matériaux et fournitures de construction ont tous affiché des baisses au deuxième trimestre. En avril, plus de 4 grossistes sur 10 (44 %) ont déclaré que les droits de douane avaient eu une incidence sur leurs activités, alors qu'en juin, près du tiers ont fait état de répercussions³.

Malgré les perturbations causées par les droits de douane, l'activité du commerce de détail a progressé de 0,7 % au deuxième trimestre, soutenue par des hausses dans 9 types de détaillants sur 12. L'activité accrue des marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage, ainsi que des détaillants d'articles de sport, de passe-temps, d'instruments de musique, de livres et d'articles divers a contribué à cette hausse. Les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles ainsi que les détaillants de vêtements ont également enregistré une croissance de leur activité.

La production à l'échelle de l'économie a progressé de 0,2 % en juillet, soutenue par la production de biens qui s'est accrue après avoir diminué progressivement d'avril à juin. En tout, 11 secteurs sur 20 ont enregistré une croissance de leur activité, et les plus fortes ont été enregistrées dans le secteur de l'extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz, et le secteur de la fabrication. La production des usines de montage de véhicules automobiles et des fournisseurs de pièces a augmenté de 9,3 % en juillet, l'incidence des fermetures saisonnières des usines de montage en Ontario ayant été moins prononcée en raison du ralentissement de la production au printemps. L'activité du commerce de gros a également progressé, tandis que celle du commerce de détail s'est repliée après une forte croissance en juin.

Les entreprises adoptent des stratégies pour atténuer les répercussions des droits de douane

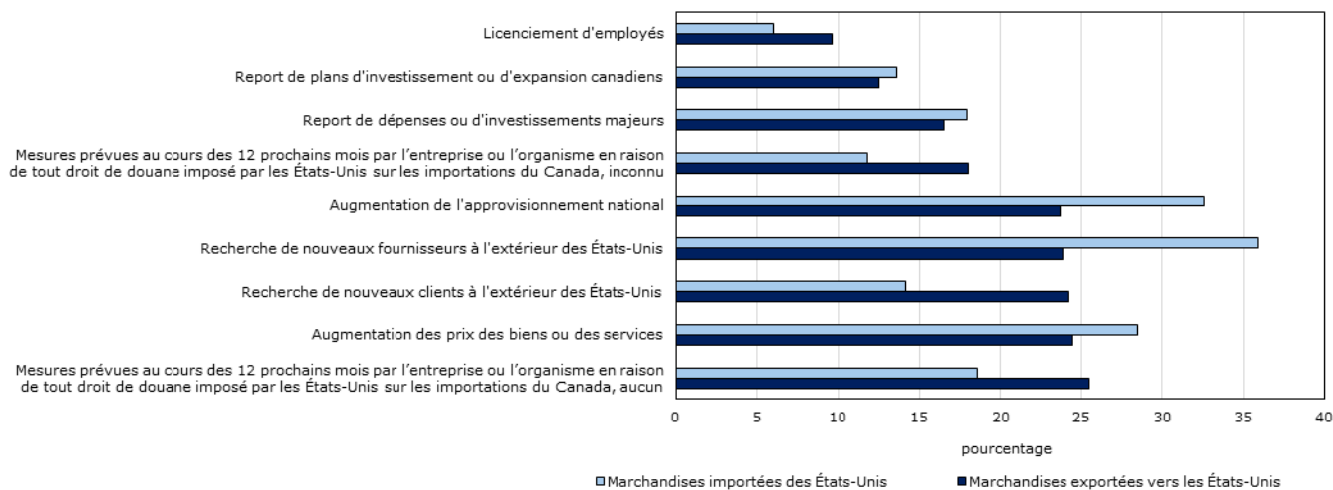
En 2023, les exportations vers les États-Unis représentaient environ 17 % du PIB du Canada et environ étaient à l'origine d'environ 2,6 millions d'emplois canadiens. Le commerce entre les deux pays repose sur des chaînes d'approvisionnement profondément intégrées qui soutiennent l'activité économique des deux côtés de la frontière. Selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (troisième trimestre de 2025), plus de la moitié des entreprises qui exportent vers les États-Unis s'attendent à ce que les droits de douane américains aient une incidence négative sur leurs activités, tout comme les deux tiers des entreprises qui importent des produits des États-Unis. Comme l'a souligné Sood (2025), bon nombre de ces entreprises prévoient prendre des mesures au cours des 12 prochains mois pour atténuer l'incidence des droits de douane sur leurs activités (graphique 5).

Les trois quarts des entreprises qui exportent vers les États-Unis ont l'intention de prendre des mesures d'atténuation; parmi celles-ci, 1 entreprise sur 4 prévoit chercher de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis et 1 sur 6 prévoit reporter des dépenses ou investissements majeurs. La grande majorité des fabricants qui exportent vers les États-Unis s'attendent à prendre des mesures et parmi ceux-ci, 1 sur 3 s'attend à chercher de nouveaux clients ailleurs.

3. Ces estimations sont fondées sur les renseignements recueillis dans le cadre de l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros.

Graphique 5

Mesures prévues au cours des 12 prochains mois par l'entreprise ou l'organisme en raison de tout droit de douane imposé par les États-Unis sur les importations du Canada, 13 2025



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises. Pour plus d'informations, voir Sood (2025).

De manière similaire, plus de 4 entreprises sur 5 qui importent des produits des États-Unis prévoient prendre de telles mesures d'atténuation au cours des 12 prochains mois. Parmi celles-ci, 1 entreprise sur 3 s'attend à accroître son approvisionnement intérieur et près de 3 sur 10, à augmenter leurs prix. Plus de 90 % des fabricants qui importent des États-Unis ont l'intention de prendre des mesures : la moitié d'entre eux prévoient chercher de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis et près de la moitié, à accroître leur approvisionnement intérieur.

La croissance de l'emploi stagne alors que l'incertitude pèse sur le marché du travail

L'emploi a affiché une légère hausse au cours des huit premiers mois de 2025 (+38 000). Des hausses ont été enregistrées en janvier et en juin, mais celles-ci ont été partiellement contrebalancées par les baisses enregistrées en mars, juillet et août. Au cours de cette période de huit mois, l'emploi a augmenté dans le commerce de gros et de détail, ainsi que dans la finance, les assurances, l'immobilier et la location, alors qu'il a diminué dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, ainsi que dans la fabrication. Au cours de cette période, des hausses cumulatives de l'emploi n'ont été enregistrées ni pour les jeunes travailleurs ni pour les travailleurs du principal groupe d'âge actif.

La dynamique du marché du travail a ralenti depuis l'escalade des tensions commerciales au début de l'année. À l'échelle nationale, on n'a enregistré aucune croissance nette de l'emploi au cours des sept mois qui se sont écoulés depuis janvier, ni croissance nette de l'emploi salarié au cours de la période de janvier à juin. L'affaiblissement des conditions du marché du travail ne s'est pas traduit par une hausse marquée des taux de mises à pied, ces derniers étant restés semblables aux niveaux enregistrés avant le conflit commercial⁴. Cependant, le marché du travail est devenu plus difficile pour les personnes à la recherche d'un emploi et les taux d'embauche sont demeurés faibles. Les données sur les transitions du chômage à l'emploi pour juillet et août en disent long : environ 1 personne sur 6 qui était sans emploi en juillet a été en mesure de trouver un emploi en août, comparativement à environ 1 personne sur 4 au cours de la même période d'un mois à l'autre de 2017 à 2019. Depuis le début du conflit commercial, les transitions du chômage à l'emploi sont demeurées inférieures aux moyennes historiques⁵.

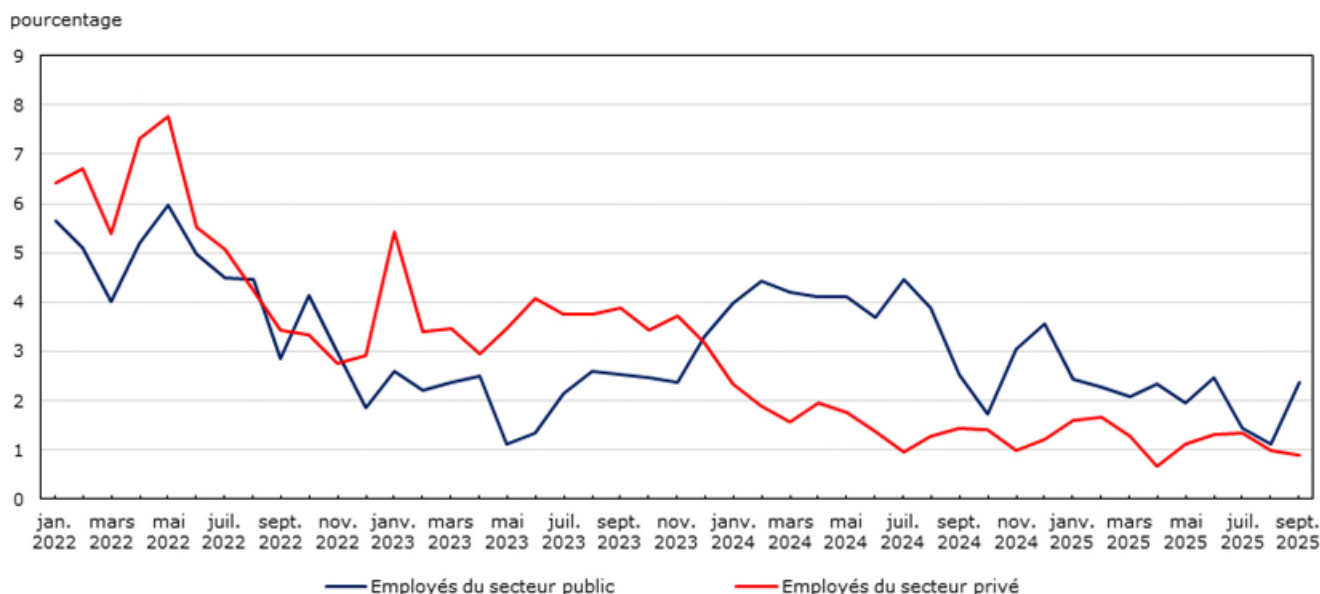
Le ralentissement de l'embauche au sein du secteur public a également contribué à la faiblesse du marché du travail. Peu de changement net dans le nombre de fonctionnaires a été observé au cours des huit premiers mois de 2025. Mesuré d'une année à l'autre, le rythme de croissance de l'emploi au sein du secteur public a ralenti pour s'établir à 1,1 % en août, ce qui s'explique en grande partie par la hausse de l'emploi enregistrée à la fin de 2024 (graphique 6)⁶. Parallèlement, la croissance annuelle de l'emploi chez les fonctionnaires a ralenti pour s'établir à 1,0 % en août et elle a été inférieure à 2 % au cours des 17 derniers mois.

4. En août, le taux de mises à pied s'est établi à 1,0 %, ce qui est légèrement plus élevé que le taux observé 12 mois plus tôt (0,9 %) (données non désaisonnalisées).

5. Les taux d'embauche avaient amorcé une baisse avant le conflit commercial, et la diminution s'est poursuivie cette année.

6. Le nombre de fonctionnaires a augmenté de 3,5 % en 2024 (+155 000), et plus de la moitié de l'augmentation cumulative était attribuable aux hausses enregistrées en novembre et décembre.

Graphique 6
Emploi selon la catégorie de travailleur, variation de pourcentage d'année en année



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0288-01.

Le chômage à long terme affiche une tendance à la hausse alors que le nombre de postes vacants diminue

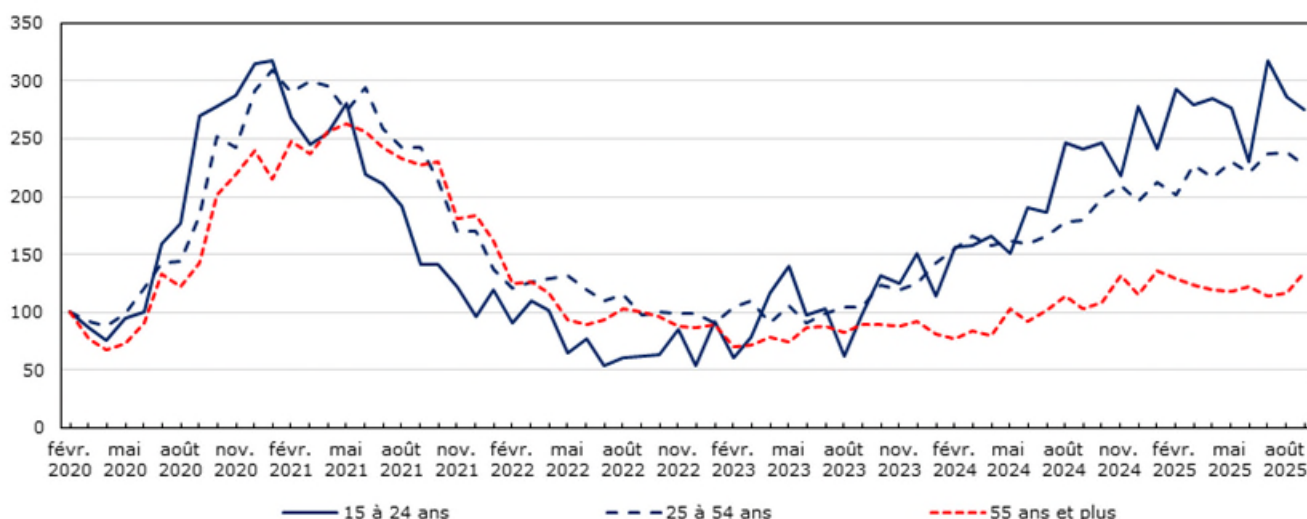
De janvier à août, le taux de chômage s'est accru pour passer de 6,6 % à 7,1 %, atteignant son plus haut taux depuis 2016, si l'on exclut les années de pandémie. Le taux de chômage chez les travailleurs du principal groupe d'âge s'est élevé à 6,1 % en août, tandis que chez les jeunes il s'est situé à 14,5 %.

Le printemps et l'été ont été particulièrement difficiles pour les étudiants à la recherche d'un emploi. De mai à août 2025, le taux de chômage des étudiants retournant aux études était de 17,9 % en moyenne. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré depuis 2009 (excluant les années de pandémie).

Les périodes de chômage plus longues ont également augmenté à mesure que les conditions du marché du travail se sont resserrées. Les personnes qui ont été au chômage pendant au moins 27 semaines représentaient 23,0 % de l'ensemble des chômeurs en août, en hausse par rapport à 20,1 % au même mois un an plus tôt. Au cours de la dernière année, les périodes de chômage plus longues ont augmenté chez les jeunes, les travailleurs du principal groupe d'âge actif et les travailleurs âgés (graphique 7).

Graphique 7 Indice des personnes qui cherchent du travail ou qui ont été mises à pied temporairement pendant 27 semaines ou plus

indice (février 2020=100)



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0342-01.

La demande de main-d'œuvre totale, soit la somme des postes pourvus et non pourvus, a diminué dans le contexte de l'escalade des tensions commerciales. Le nombre de postes vacants a diminué pour passer de 527 400 en janvier à 469 900 en juillet. À l'échelle des industries, la baisse du nombre de postes vacants a été généralisée, et ce sont les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale et celui des services d'hébergement et de restauration qui ont enregistré les plus fortes diminutions. En juillet, le nombre de postes vacants a diminué de 52 % par rapport au sommet d'un peu plus de 1 million atteint au printemps 2022. Plus de 70 % de la diminution du nombre de postes vacants au cours de la dernière année était associée aux postes exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Le ratio du chômage aux postes vacants a augmenté légèrement pour s'établir à 3,3 en juillet, affichant une quatrième augmentation mensuelle en cinq mois⁷. Le taux de postes vacants s'est situé à 2,6 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne de 3,2 % observée avant la pandémie, en 2019.

L'emploi augmente en septembre, porté par la croissance de l'emploi à temps plein

L'emploi global a augmenté de 60 000 en septembre, ce qui a contrebalancé en partie la baisse cumulative de 106 000 enregistrée au cours des deux mois précédents. Les hausses étaient concentrées dans l'emploi à temps plein, et rendaient compte de la croissance de l'emploi chez les femmes et les hommes du principal groupe d'âge actif. L'emploi chez les jeunes a peu varié en septembre. Le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la fabrication a augmenté de 28 000, contrebalançant partiellement les baisses nettes totalisant 58 000 enregistrées de janvier à août.

7. Le ratio s'est établi à 1,0 au milieu de 2022 lorsque le marché du travail a connu des niveaux historiques de resserrement.

Le taux de chômage s'est maintenu à 7,1 % en septembre, dans le contexte de l'augmentation du nombre de personnes au sein de la population active. Le taux de chômage chez les personnes de 15 à 24 ans a progressé légèrement pour atteindre 14,7 %, atteignant son plus haut niveau depuis septembre 2010 (excluant les années de pandémie).

Le taux d'emploi global, c'est-à-dire le pourcentage de personnes en âge de travailler qui sont occupées, a diminué légèrement pour s'établir à 60,6 % en septembre, mais était inférieur de 0,5 point de pourcentage au récent sommet enregistré au début de 2025.

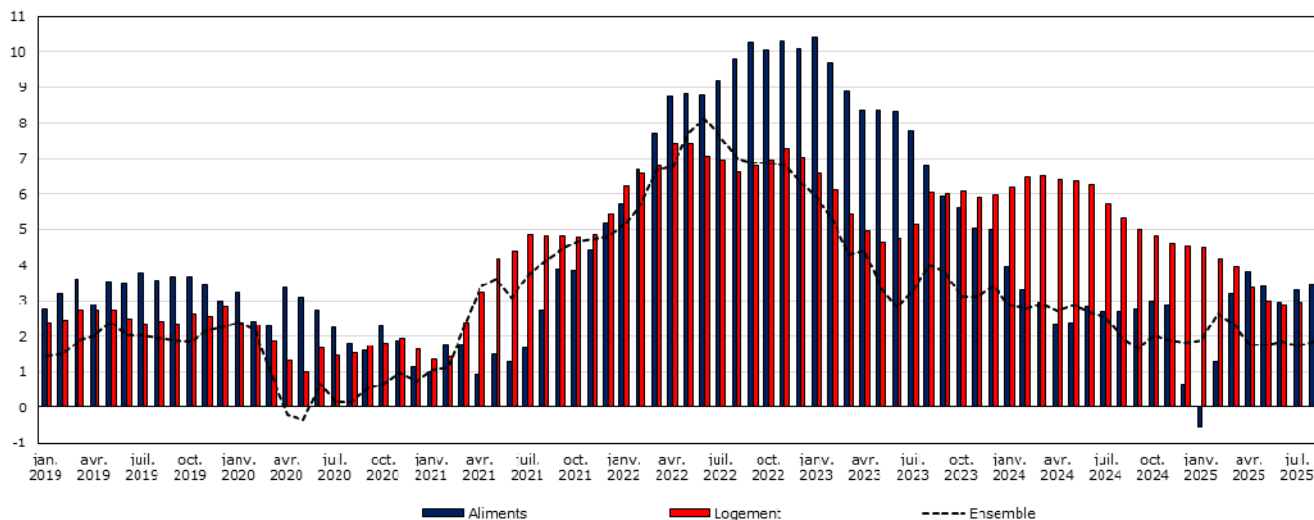
L'inflation ralentit sous l'effet de la baisse des prix de l'essence, et les répercussions des droits de douane demeurent difficiles à évaluer

Après avoir commencé 2025 juste au-dessous du point médian de la fourchette cible de la Banque du Canada, l'inflation des prix à la consommation a augmenté pour dépasser 2 % en février et mars. Cette croissance a coïncidé avec la fin de la réduction temporaire de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) sur les produits admissibles, qui a exercé une pression à la hausse sur les prix. Le taux global a ensuite diminué pour se situer sous la barre du 2 % d'avril à août, en grande partie sous l'effet de l'élimination de la tarification sur le carbone pour les consommateurs. L'inflation des prix à la consommation a fluctué entre 1,7 % et 1,9 % au cours de cette période de cinq mois, et les variations des prix de l'essence ont contribué à la variation du taux global. Si l'on exclut les prix de l'essence, la croissance des prix à la consommation a été relativement stable, se situant à 2,5 % en moyenne au cours des cinq derniers mois.

L'inflation des prix des produits alimentaires a dépassé 3 % pendant cinq des six derniers mois (graphique 8). Les prix des produits d'épicerie ont augmenté de 3,5 % sur 12 mois en août, sous l'effet notamment de la hausse des prix de la viande (+7,2 %), le resserrement de l'offre et la forte demande ayant exercé des pressions à la hausse sur les prix. Les augmentations annuelles des prix dans les restaurants se sont chiffrées à 3,3 % en moyenne au cours de la période de mars à août.

Graphique 8
L'Indice des prix à la consommation

variation en pourcentage sur 12 mois



Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0004-01.

L'inflation des prix du logement a poursuivi sa baisse, passant sous la barre du 3 % en juin avant de ralentir pour s'établir à 2,6 % en août, son rythme de croissance le plus lent en près de quatre ans et demi. Bien que l'augmentation des coûts de l'intérêt hypothécaire et des prix des logements loués exerce toujours une pression à la hausse sur l'inflation globale, les augmentations annuelles des prix se sont modérées. La croissance annuelle des prix des logements loués, qui tient compte des nouveaux baux et des baux existants, s'est établie à 4,3 % en août, en baisse par rapport à 6,0 % en janvier 2025. De même, l'augmentation annuelle des coûts de l'intérêt hypothécaire était de 4,2 % en août, en baisse par rapport à 10,2 % au début de l'année.

Alors que les droits de douane ont eu des répercussions directes et indirectes sur les prix de divers biens de consommation — y compris les voitures neuves, les vêtements et les chaussures, certains appareils ménagers, une gamme d'articles d'épicerie, et les services de voyage — leur incidence globale sur les prix à la consommation est difficile à évaluer, alors que les entreprises et les consommateurs continuent de composer avec les effets des tensions commerciales.

Les coûts liés aux droits de douane demeureront une source majeure de pression sur les prix. Selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (troisième trimestre de 2025), au cours des six derniers mois, près du quart des entreprises ont transféré à leurs clients les augmentations de coûts découlant des droits de douane, tandis que près des deux cinquièmes ont indiqué qu'il était très ou plutôt probable qu'elles le fassent au cours de la prochaine année. Les obstacles liés aux coûts continuent de nuire aux perspectives des entreprises. Au troisième trimestre, plus de 60 % des entreprises s'attendaient à ce que la hausse du coût des intrants continue de représenter un obstacle pour elles à court terme, tandis que plus de la moitié s'attendaient à ce que l'inflation constitue un obstacle au cours des trois prochains mois.

La richesse des ménages s'accroît alors que le ratio de la dette au revenu augmente

Après avoir augmenté de 160,8 milliards de dollars au premier trimestre, la valeur nette des ménages s'est accrue de 257,7 milliards de dollars au deuxième trimestre, alors que les marchés boursiers reprenaient de la vigueur. La valeur nette des ménages, qui s'est élevée à 17,9 billions de dollars, a augmenté pendant sept trimestres consécutifs. Les hausses cumulatives enregistrées au cours de cette période étaient presque entièrement attribuables à l'augmentation de la valeur des actifs financiers.

L'activité d'emprunt des ménages sur le marché du crédit a ralenti au cours de la première moitié de 2025, s'établissant à 31,6 milliards de dollars au deuxième trimestre. Alors que la dette des ménages s'est accrue à un rythme plus lent, les emprunts sur le marché du crédit sont demeurés supérieurs aux niveaux observés en 2023 et au début de 2024, lorsque les taux d'intérêt et les coûts du service de la dette étaient plus élevés. Le ratio de la dette des ménages sur le marché du crédit en proportion du revenu disponible a augmenté pendant la première moitié de l'année pour passer de 173,7 % au premier trimestre à 174,9 % au deuxième trimestre, dans le contexte du ralentissement de l'augmentation des salaires. Le ratio du service de la dette des ménages a augmenté au deuxième trimestre après avoir affiché de légères baisses durant cinq trimestres consécutifs.

Auteurs

Guy Gellatly et Carter McCormack travaillent à la Division de l'analyse stratégique, des publications et de la formation, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Bibliographie

Sood, Shivani. 2025. « Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, troisième trimestre de 2025 », *Analyse en bref*, produit n° 11-621-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.